

Département de la Seine-Saint-Denis
Commune de Neuilly-Plaisance



PLAN CONCONCOURANT A LA
DELIMITATION DE LA PROPRIETE DES
PERSONNES PUBLIQUES
(Département de la Seine-Saint-Denis)

D'un terrain sis
lieux-dits "Les Renouillères" et "La Carrière"
93360 Neuilly-Plaisance

Cadastré section A n°3235 et 3729

INDICE	DATE	VISA, Classement, VISA Contrôleur	MODIFICATIONS
0	07/12/2023	MLR	Elaboration du plan
A			
B			

- Coordonnées planimétriques rattachées au système RG953 CG49 par GPS temps réel
- La précision des données numériques extraites du fichier de dessin informatique dépend de l'échelle graphique pour laquelle le plan a été établi : cette précision respecte les tolérances réglementaires la profession de Géomètre-Expert.
- Ce plan doit rester annexé au procès-verbal concourant à la délimitation de la propriété des personnes publiques (Département de la Seine-Saint-Denis) rouge le 07/12/2023 par le cabinet GTA GE.

GTA GE

Géomètres Experts Topographes Associés
S.E.L.A.S. inscrite à l'O.G.E. sous le n°1900310001
182, rue de Picpus, PARIS 75012
Tél : 01.43.43.86.29 - Téléphone : 01.43.42.10.44
Site : www.gta-ge.fr
Email : contact@gta-ge.fr

DOSSIER : P230066
DATE RELIÉS : 7 Septembre 2022 et
11 et 12 Juillet 2023
FICHIER : P230066_BON_C.dwg
PRESENTATION : DEL DEP

PLAN DE REPERAGE

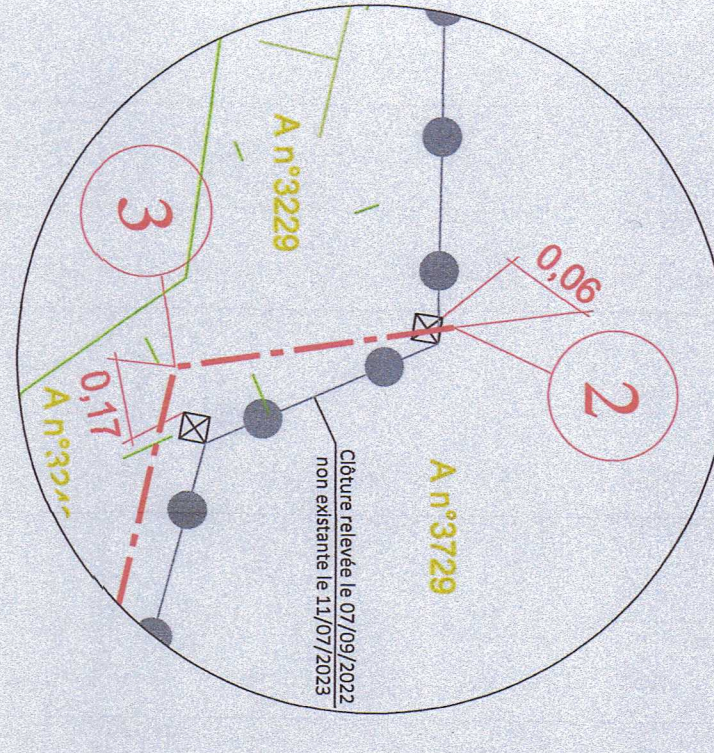
Sans échelle



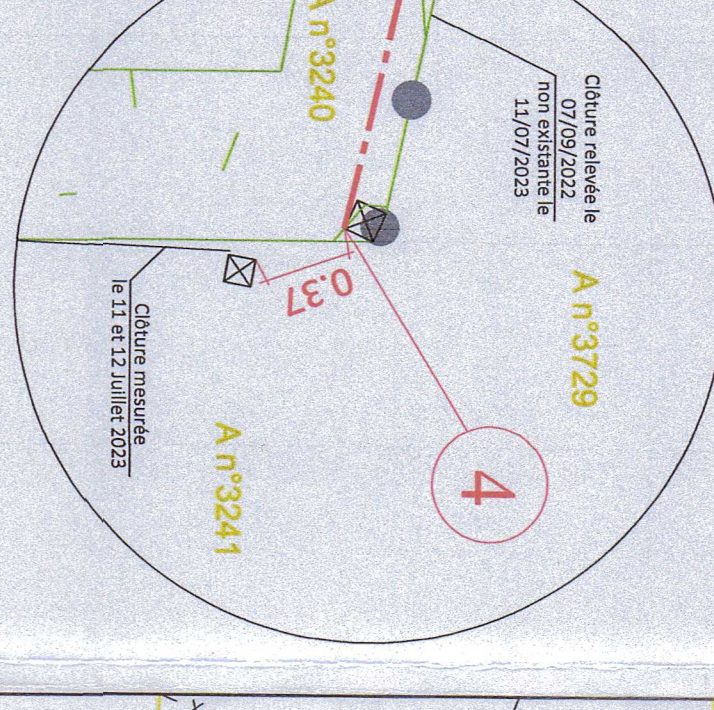
- LEGENDE :
- Parcelle A n° 1111 Informations issues de la base de données cadastrale
 - Application cadastrale - Limite non garantie
 - 6.00 Limite de projet de division
 - 6.00 Cotation de la limite du projet de division
 - ① Limite objet du présent procès-verbal
 - 6.00 Sommet des limites objet du présent procès-verbal
 - 6.00 Cotation des limites objet du présent procès-verbal
 - ② Trait de réapplication du périmètre du lot n°13 suivant plan d'ensemble dressé en octobre 1989 par M. COLLET, Géomètre-Expert à Gargy
 - ② (22.50) Côte issue de la réapplication du périmètre du lot n°13 suivant plan d'ensemble dressé en octobre 1989 par M. COLLET, Géomètre-Expert à Gargy
 - Passage de ligne HTA

M. **CAUPELLE**.....
Date : **24.01.24.**
Signature : **CAUPELLE**
Président du Conseil départemental
du Département de la Seine-Saint-Denis
Bruno Caupelle
Pour le département de la Seine-Saint-Denis
(Propriétaire des parcelles A n°3235-3729)

M. **BRUNET**.....
Date : **24.01.24.**
Signature : **BRUNET**
Géomètre-Expert à Paris
S.A. au capital de 10 000 €
RCS BORIS 3 12 12 00005
CABINET GTA GE M. BRUNET B. BRUNET
RCS BORIS 3 12 12 00005
Regional office de France sans numéro de carte professionnelle



Agrandissement aux points 2 et 3
(sans échelle)



Agrandissement au point 4
(sans échelle)

